



Garantie limitée : luminaires PILA

Signify Canada Lté. ("PILA") garantit à l'acheteur initial (l'« acheteur ») que les composantes de marque PILA énumérés dans l'annexe I (les « produits ») seront exempts de défauts de fabrication et de main-d'œuvre qui feraient en sorte que les produits ne fonctionnent pas conformément aux spécifications fonctionnelles décrites dans la documentation publiée ou fournie avec le produit (les « spécifications ») pour la période d'application, sous réserve des modalités additionnelles décrites dans l'annexe I, à partir (sauf indications contraires dans l'annexe I) de la date d'installation ou de six (6) mois après la date de fabrication, selon le premier des deux cas (la « période de garantie »).

PILA garantit que tout fini standard sur un produit sera exempt de craquelage, pelage, altération excessive de la teinte et défauts de corrosion pendant la période de garantie applicable. Dans la mesure où un distributeur autorisé PILA est l'acheteur des produits, un tel distributeur peut transférer cette garantie limitée aux acheteurs ultérieurs des produits, sous réserve que ces produits sont revendus comme neufs dans leur emballage d'origine. Les composantes des tiers incorporées dans le produit et qui ne sont pas fabriqués par PILA sont exclues de cette garantie mais peuvent être couvertes par la garantie d'un fabricant tiers. Ce fabricant tiers devient le seul responsable des coûts résultant des réclamations associées à cette composante. Pour les Produits qui ne sont pas à DEL, les ballasts et lampes fabriqués par PILA sont couverts par une garantie séparée et les conditions de ces garanties peuvent être consultées à www.pila-led.com/en.ca. Dans le cas des produits de type DEL, le produit est considéré comme défectueux seulement si au moins 15 % de ses composantes à DEL sont défectueux. Certaines composantes du luminaire peuvent être défavorablement affectée par des contaminants. Si des produits chimiques à base de sulfure, de chlore ou de pétrole, ou autres contaminants risquent de se retrouver dans l'espace choisi d'utilisation, veuillez contacter l'usine puisque les dommages causés par ces contaminants ne sont pas couverts par notre garantie.

Si un des produits couverts par la présente garantie limitée est retourné par l'acheteur conformément aux conditions générales de vente de PILA (consultables à l'adresse www.Signify.com/warranties) au cours de la période de garantie, et que PILA estime que le produit n'a pas respecté la présente garantie, PILA peut, à son gré, réparer ou remplacer la pièce ou le produit défectueux, ou rembourser l'acheteur au montant du prix d'achat, sous réserve des conditions générales énoncées aux présentes. Par souci de clarté, « réparer ou remplacer la pièce ou le produit défectueux » ne comprend pas les coûts ou les dépenses liés à la désinstallation ou à la réinstallation, qui comprennent, sans s'y limiter, les coûts ou les dépenses liés à la main-d'œuvre, les frais d'expédition pour le retour de produits non conformes ou les dommages qui pourraient survenir pendant le retour d'un produit à PILA. Si PILA décide de remplacer un produit qui n'est plus en production ou qui n'est pas en stock, elle peut le remplacer par un produit équivalent. PILA se réserve le droit d'utiliser des composantes et des produits neufs, remis en état, remis à neuf, réparés ou réusinés pour la réparation ou le remplacement d'un produit couvert par la présente garantie limitée.

La présente garantie limitée est sujette aux conditions supplémentaires suivantes :

- Les produits ont été adéquatement manipulés, entreposés, câblés, transportés, installés, utilisés et entretenus, conformément aux spécifications applicables.
- Un représentant PILA aura accès aux produits défectueux et aux dispositifs utilisés pour les faire fonctionner. Si le dispositif ou tout autre composant s'avérait suspect, le représentant aurait le droit d'inviter les représentants d'autres fabricants à évaluer les composants du système d'éclairage.
- Le produit a été acheté directement auprès d'un distributeur ou d'un revendeur autorisé par PILA à des fins d'utilisation dans des régions qui se trouvent sur le territoire des États-Unis ou du Canada.
- S'il y a lieu, le reçu d'achat du produit pourra être vérifié par PILA.

La présente garantie limitée ne s'applique pas aux dommages ou aux défaillances dans le fonctionnement qui découlent de forces majeures ou d'une utilisation abusive, inadéquate ou anormale, d'un bloc d'alimentation inadéquat, de fluctuations ou de sautes de puissance, d'un milieu corrosif, de négligence, d'une exposition, d'une utilisation ou d'une installation qui contrevient aux instructions ou aux restrictions prescrites par PILA ou par une norme ou un code applicable, y compris celles énoncées dans la version la plus récente du National Electrical Code, CSA, des normes de sécurité d'Underwriters Laboratory Inc. (UL), ou des normes de l'American National Standard Institute (ANSI). Aucun agent, distributeur ou revendeur n'est autorisé à changer, à modifier ou à prolonger les conditions de la présente garantie limitée au nom de PILA (Signify).

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST NULLE SI LE PRODUIT N'EST PAS UTILISÉ AUX FINS POUR LESQUELLES IL A ÉTÉ CONÇU OU SI DES RÉPARATIONS OU DES MODIFICATIONS SONT APPORTÉES PAR UNE PERSONNE NON AUTORISÉE PAR ÉCRIT PAR PILA. LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST LA SEULE GARANTIE DONNÉE PAR PILA À L'ÉGARD DES PRODUITS ET LA SEULE VOIE DE DROIT EN CAS DE RÉCLAMATION, FONDÉE SUR LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE OU AUTREMENT, DÉCOULANT DE LA DÉFAILLANCE DU PRODUIT, ET ELLE REMPLACE TOUTES LES AUTRES GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE OU DE BON FONCTIONNEMENT POUR UN USAGE PARTICULIER, LESQUELLES SONT, PAR LA PRÉSENTE, EXPRESSÉMENT REJETÉES. LES GARANTIES EXPLICITEMENT ÉNONCÉES DANS LA PRÉSENTE CONSTITUENT LA SEULE VOIE DE DROIT DE L'ACHETEUR EN CAS DE NON-CONFORMITÉ OU DE DÉFAUT D'UN PRODUIT. EN AUCUNE CIRCONSTANCE LA RESPONSABILITÉ GLOBALE DE PILA DÉCOULANT D'UN PRODUIT DÉFECTUEUX, FONDÉE SUR LA RESPONSABILITÉ CONTRACTUELLE, DÉLICTUELLE OU AUTREMENT, NE POURRA EXCÉDER LE PRIX D'ACHAT DU PRODUIT TOUCHÉ PAR UNE TELLE RESPONSABILITÉ. PILA NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE DE VERSER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS PARTICULIERS, ACCESSOIRES OU COMPENSATOIRES, OU ÊTRE TENUE RESPONSABLE DE DOMMAGES IMMATÉRIELS OU INDIRECTS, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, DES DOMMAGES CAUSÉS PAR LA PERTE DE JOUISSANCE, DE PROFITS, D'ACTIVITÉS OU D'ACHALANDAGE, MÊME SI PILA A ÉTÉ INFORMÉE OU AUTREMENT MISE AU COURANT DE L'ÉVENTUALITÉ DE TELS DOMMAGES.

La présente garantie limitée est applicable aux produits achetés à partir de la date d'effet énoncée aux présentes, et elle est expressément offerte sous réserve des conditions aux présentes. PILA se réserve le droit de modifier la présente garantie à tout moment; le cas échéant, la garantie modifiée s'appliquera à toutes les commandes effectuées à partir de la date d'effet de la modification.

Annexe I: tous les luminaires PILA non décrits ci-dessous sont couverts par une garantie d'un (1) an.

Gammes de produits de luminaires intérieurs PILA	DEL	Autre que DEL	Conditions spéciales
Panneau	5 ans	S/O	S/O
Autres	3 ans	S/O	S/O

Gammes de produits de luminaires extérieurs PILA	DEL	Autre que DEL	Conditions spéciales
All	3 ans	S/O	Finis standards : garantie de 3 ans sur le fini

* La Période de garantie sous-entend que les Produits ont été exploités pendant moins de 12 heures par jour.

Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font partie d'aucun devis ni contrat, à moins qu'il n'en soit convenu autrement avec Signify.

2019 Signify Holding. Tous droits réservés. L'information décrite dans la présente est sujette à changement sans préavis. Signify ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie quant à l'exactitude et à l'exhaustivité des informations fournies dans les présentes et ne serait être tenu responsable de toute mesure prise sur leur fondement. Les informations présentées dans ce document ne constituent pas une offre commerciale et ne font partie d'aucun devis ni contrat, à moins qu'il n'en soit convenu autrement avec Signify.